



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 03 / 07 / 2026 à 01:46

Date de publication : lundi 2 mars 2026 à 04:36

Type : Constitution SASU

Localisation : 01 - Ain

Support de parution : LyonCapitale.fr



FIDUCIAL SOFIRAL

AVOCATS

Par ASSP en date du 18/02/2026, il a été constitué une SASU dénommée :

FINANCIERE PIRET

Siège social : 1520 Chemin du Bicheron 01480 MESSIMY-SUR-SAÔNE **Capital** : 270000 € **Objet social** : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : - La prise de participation sous une forme quelconque dans toutes entreprises industrielles, commerciales, immobilières, libérale, agricole, par voie d'acquisition, d'apport, de souscription au capital desdites sociétés, - La définition de la politique générale du groupe et la réalisation de toutes opérations de prestations de services/administratives, financières, de direction commerciales, de toutes opérations commerciales et/ou industrielles, pour le compte de toutes sociétés dans lesquelles elle détiendra une participation et plus largement, toutes activités fonctionnelles se rattachant à la gestion de ces entreprises. Ces activités peuvent être propres à la holding et/ou revêtir aux travers d'un ou plusieurs contrats d'animation ou d'assistance, la forme de prestation de services rendues aux entreprises dont elle est actionnaire. - L'acquisition, la gestion et l'administration de toutes parts ou actions de sociétés, notamment sociétés civiles immobilières, de sociétés à responsabilité limitée, de sociétés anonymes non cotées en bourse, de sociétés par actions simplifiées, ainsi que toutes valeurs mobilières dans le cadre de la gestion d'un

portefeuille, la prise de participation dans toutes sociétés, quel qu'en soient son objet et sa forme, - Pour la réalisation de cet objet ou pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèque ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux, - La société peut également se constituer caution hypothécaire et solidaire des associés, mais seulement pour garantir un emprunt concourant au financement du capital social, soit initialement en vue de sa libération, soit ultérieurement à l'occasion de son augmentation. - La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds artisanal ou de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. - L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles ou droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire. - Et plus généralement la propriété, l'administration et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la Société au moyen de vente, échange ou apports en Société. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; - la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; - toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Président : M PIRET Pierre demeurant 1520 Chemin du Bicheron 01480 MESSIMY-SUR-SAÔNE élu pour une durée illimitée

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BOURG-EN-BRESSE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/b88eb633-6643-4089-93a9-b4727120cb07-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex